



FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP) RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME¹

1^{er} JANVIER – 31 DECEMBRE 2012

Titre du Programme & Référence du projet

- Titre du Programme: Projet de Renforcement des Capacités du Secrétariat Technique du Comité de Pilotage Conjoint du Plan Prioritaire (RCSTCPC)
- Réf. du Programme : /
- Numéro de référence du Projet/MPTF Office:³ : PBF/CIV/E-1
- 00083059

Pays, Localité, Secteur/Thème(s) du Programme²

Pays/Localité : Côte d'Ivoire

Secteur/Thème(s) :

Organisations participantes

Bureau du Coordonnateur Résident(BCR) du SNU- PNUD

Partenaires de mise en œuvre

Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement

Budget du Programme (US\$)

Contribution du Fonds: 400,000 USD

Contribution de(s) agence(s):

- *le cas échéant, par agence*

Contribution du Gouvernement:

- *(le cas échéant)*

Autres Contributions [donateur(s)]:

- *(le cas échéant)*

TOTAL: 400,000 USD

Durée du Programme (mois)

Durée totale (mois): 24 mois

Date de démarrage⁴ : mars 2012

Date de clôture originale⁵ : février 2014

Date de clôture actuelle⁶ : février 2014

Evaluation du Programme

Evaluation – (à joindre le cas échéant)

Oui Non Date : dd.mm.yyyy

Soumis par:

- Nom: M. Ndolamb Ngokwey
- Titre: RR/RC/HC/DSRSG

¹ Le terme "programme" est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints.

² Indiquer le domaine prioritaire pour le Fonds de Consolidation de la Paix (FCP) ; les liens avec le PMP (Cadre Global des Résultats Stratégiques du FCP)

³ Le numéro de référence du projet est le même que celui sur le message de notification, aussi appelé "Project ID" sur le [MPTF Office GATEWAY](#).

⁴ La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MPTF Office en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MPTF Office ([MPTF Office GATEWAY](#)).

⁵ Tel qu'approuvé sur le document de projet originale par l'organisme de prise de décisions pertinent/comité de pilotage.

⁶ Au cas de prolongation du projet, la date de clôture révisée et approuvée doit être reflétée ici. Si la prolongation n'est pas approuvée, la date de clôture actuelle est la même que la date de clôture initiale. La date de clôture est la même que la date de clôture opérationnelle, qui fait référence au moment où toutes les activités du programme ont été complétées par l'Organisation Participante responsable. A ce moment, les agences concernées doivent en informer le Bureau MPTF comme convenu dans le MOU.

RÉSUMÉ

Le projet vise à renforcer les capacités du Secrétariat Technique du Comité de Pilotage Conjoint du Plan d'Action Prioritaire pour la Consolidation de la Paix en vue de la mise en œuvre efficace des projets financés dans ce cadre à travers un appui en ressources matérielles et humaines.

Ce renforcement permettra d'assurer un suivi et une évaluation plus efficaces des projets financés dans le cadre du plan prioritaire à travers une gestion quotidienne des activités et la mobilisation des agences récipiendaires des fonds. Il aidera également à accroître la performance des membres du Secrétariat Technique dans l'exercice de leurs activités d'appui au fonctionnement du Comité de Pilotage Conjoint.

A travers cet appui, la coordination globale du Plan Prioritaire, son orientation stratégique ainsi que la mise en œuvre des projets, seront mieux assurées. De même, le processus de prise des décisions concernant la sélection des projets, l'affectation des fonds et la mise en œuvre des projets, s'effectueront de manière plus transparente, efficace, et efficiente, conformément aux attributions du secrétariat technique qui sont définies dans le document du Plan Prioritaire et l'arrêté ministériel portant la mise en place du Comité de Pilotage Conjoint et du secrétariat technique.

A cet effet et afin d'assurer un fonctionnement adéquat du secrétariat technique du comité de pilotage conjoint et de la cellule de coordination stratégique du Ministère d'Etat, Ministère du plan et du Développement à l'effet de fournir des services de qualité au Comité de Pilotage Conjoint du Plan Prioritaire, le projet a procédé à l'acquisition et à la livraison du matériel et équipements (mobilier de bureau, matériel informatique, un véhicule de type 4x4, etc.). Il a été procédé également au recrutement d'un Expert en suivi et évaluation, d'un chauffeur pour renforcer les capacités du Bureau du Coordonnateur Résident et la Cellule de coordination stratégique du Ministère du Plan et du Développement. Cela permet ainsi au Comité de Pilotage Conjoint d'avoir un dispositif pour réaliser sa fonction et ses tâches et assumer ses responsabilités au regard du Plan prioritaire.

I. OBJECTIFS

Objectif Principal : Renforcer les capacités du Secrétariat Technique afin d'appuyer efficacement le CPCPP dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation efficaces des projets financés dans le cadre du Plan d'Action Prioritaire de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, à travers un appui en moyens matériels et humains nécessaires à la réalisation des objectifs du plan prioritaire.

Objectif clé immédiat : Renforcer les capacités opérationnelles du Secrétariat Technique dans la mise en œuvre des projets du Plan Prioritaire de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.

II. RESULTATS

i) Rapport descriptif des résultats:

Le projet de renforcement des capacités du secrétariat technique du comité de pilotage conjoint du plan prioritaire présenté et validé par la Comité de pilotage en mars 2012 n'a démarré ses activités qu'en août 2012 après l'élaboration de son plan de travail en juin 2012. Sur la base de ce Plan de Travail, deux(2) actions essentielles ont été prises notamment (i) l'acquisition et à la livraison du matériel et équipements (mobilier de bureau, matériel informatique, un véhicule de type 4x4, etc.), (ii) le lancement de la procédure et le recrutement d'un Expert en suivi – évaluation et d'un chauffeur pour renforcer les capacités du Bureau du Coordonnateur Résident et la Cellule de coordination stratégique du Ministère du Plan et du Développement. Cela permet ainsi au Comité de Pilotage Conjoint d'avoir un dispositif pour réaliser sa fonction et ses tâches et assumer ses responsabilités au regard du Plan prioritaire.

Le projet rentrera dans sa phase effective de mise en œuvre en 2013.

ii) Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance:

	Indicateurs <u>atteints</u>	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification
<p><i>Résultat 1/Produit 1 : Le Secrétariat technique du Comité de pilotage conjoint du plan prioritaire est mis en place et est opérationnel pour fournir les services de qualité au comité de pilotage conjoint</i></p> <p>Indicateur 1.1: Expression de satisfaction des membres du Comité de Pilotage, au secrétariat technique Base : cible:</p> <p>Indicateur 1.2 L'acquisition de moyens logistiques par le secrétariat et le recrutement du staff (spécialiste en suivi-évaluation et chauffeur) sont réalisés Base: Cible:</p> <p><i>Résultat 2/Produit 2 : Le secrétariat technique apporte un appui technique au Comité de pilotage conjoint du Plan prioritaire pour remplir sa fonction de coordination nationale de la mise en œuvre des projets du plan prioritaire de consolidation de la paix</i></p> <p>Indicateur 2.1 xx décisions prises et communiquées du CPCPP sont suivies par le Secrétariat Technique ; base : cible :</p>	Oui		

<p>Indicateurs 2.2 : xx projets suivis et évalués par le CPCPP avec l'appui du Secrétariat Technique; base : cible :</p>			
<p>Résultat 3/Produit 3. : Le Comité de pilotage assure sa fonction de suivi-évaluation du plan prioritaire et est en mesure de prendre les décisions nécessaires pour l'atteinte des résultats</p>			

iii) Une illustration narrative spécifique

Une illustration narrative spécifique sera transmise dans le rapport 2013

III. Modalités de suivi

Le suivi a été réalisé par l'Unité de coordination du Bureau du coordination Résident appuyé par le PNUD sous la supervision du comité de pilotage conjoint du plan prioritaire.

IV. Révisions programmatiques (le cas échéant)

La stratégie et les objectifs du projet n'ont pas connu de changement.

V. Ressources

Le montant global alloué au projet 400000\$ us permettra entre autres le fonctionnement adéquat du Comité de pilotage, l'organisation des missions de terrain pour le suivi –évaluation des projets, le renforcement des capacités du bureau du Coordonnateur Résident et de la cellule de coordination stratégique.